

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHNGERI

N° 1538 / HUISSIER.- Transmis à Monsieur le
Greffier du Tribunal de Première Instance à USU MBURA,
l'original d'une assignation signifiée au sieur GULAM-
NABI, dument remplie et signée.-

Ruhengeri, le 5 Juillet 1952.-
L' HUISSIER, D. NE VEJANS,-



Territoire
du
RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 26 Juin 1952

Greffé du Tribunal de 1^{ère} Instance

N° 20 / RC. 2135.

Annexes :

OBJET

Assignation : civile

~~EXCOMMUNION~~

Gouver.R.U. c/ GULAMNABI

=====

à signifier avant le . SEP. 1 1952 1952.

Transmis à Monsieur l'Huissier à RUHENGARI

d'assignation

en original et copie, un exploit

en le priant de bien

~~EXCOMMUNION~~

vouloir le signifier d'urgence au sieur GULAMNABI

commerçant à

résidant à RUHENGARI

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1^{ère} Instance.
Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que
requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai
légal :

Le Greffier, Adj,
M. MEEUWES.

A Monsieur l'Huissier
à RUHENGARI.